

**POUR LA PREMIERE FOIS EN EGYPTÉ**  
**LE LAIT CAILLÉ**  
**VITAMINE**  
VITAMINES  
A + B1 + B2 + C + D  
EN VENTE CHEZ :  
**GROPP**  
TEL. 46199/8/7  
**L'AMERICAINA**  
RUE SOLIMAN PACHA  
ET AUPRES  
DES REVENDUEURS  
R.C. 76886

# JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU

## PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282  
Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

**International Watch Co.**  
SCHAFHOUSE  
QUALITE ET TRADITION  
chez  
**HOROVITZ & Cie**  
JOAILLIERS  
Montres de Marque  
29, Rue Chérif Pacha  
ALEXANDRIE

### LA VIE INTERNATIONALE

## LE COMPLEXE EUROPEEN

En tout Européen, qui n'est pas un «suiveur» aveugle, soit des U.S.A. soit de l'U.R.S.S., il y a un complexe psychologique qu'il faut tâcher de déceler.

Complexe d'infériorité et d'humiliation d'abord : depuis 1914, l'Europe a perdu sa puissance, sa prospérité, sa prééminence universelle. Elle est devenue semblable à la Grèce décadente devant la montée de l'Empire romain, à la différence près qu'elle est flanquée de deux empires rivaux qui se disputent ses sympathies et risquent de s'expliquer sur son corps déjà ravagé. En outre, depuis sept ans, elle est partagée par un «rideau de fer» dont la responsabilité incombe aussi bien aux erreurs des Américains qu'à la poussée de l'impérialisme soviétique. Trois millions de ses enfants, faits prisonniers par les Russes, sont morts ou esclaves en URSS. Cette terrible aventure a laissé des traces profondes dans l'esprit des Européens, soit à l'Ouest soit à l'Est. Ils se sentent déchus, déchirés, en proie au vertige du désespoir et de l'abdication.

En outre, dans leur forte majorité, les Européens ne sont décidés à opter ni pour le capitalisme ni pour le communisme, malgré les adjurations qu'on leur adresse de part et d'autre. Ils connaissent les tares de la libre entreprise parasitée par la ploutocratie, et les horreurs des camps de concentration. Pour l'heure, ils choisissent le moindre mal, qui est à l'Ouest, mais ils n'entendent pas s'y fixer. Ils cherchent à dépasser le dilemme qu'on veut leur imposer, par les voies d'un socialisme mitigé ou par celles de l'organisation professionnelle. Ils n'ont pas encore trouvé la «formule» (le «système») — sans lesquels il semble qu'on ne puisse pas vivre dans ce monde de «masses» et de «slogans» — mais leur recherche est légitime, précieuse, et d'une grande portée pour l'avenir humain.

Enfin, dans le domaine de la culture, l'Europe, malgré la crise aiguë qu'elle traverse, garde un trésor de valeurs, de traditions et de coutumes qui lui est propre : qu'elle sent menacé à la fois par le totalitarisme de l'Est et par certaines formes de l'américanisme.

En somme l'Europe cherche à survivre en tant qu'Europe et non pas en tant qu'annexe d'un des deux blocs.

Seuls les communistes et quelques — rares — «américanisants» intègrent admettent ou prêtent l'abdication.

Il est clair que l'Europe a les plus fortes raisons de redouter une nouvelle guerre mondiale, dont elle serait coup sur le principal champ de bataille, et qui risquerait de consommer sa ruine totale et définitive.

D'autre part, dans son ensemble, elle se méfie profondément de la «paix» soviétique dont elle voit clairement les arrière-pensées hégémoniques et terroristes. L'échec de plus en plus apparent des «Partisans de la paix» — après quelques succès de surprise — est significatif à cet égard.

L'Europe veut la paix, mais pas n'importe quelle paix.

Elle se rend parfaitement compte que le maintien de ce «statu quo» qui la coupe en deux et la laisse saignante, constituée en soi un état de guerre latente, et non pas un état de paix authentique et durable. Guerre froide, guerre des nerfs, trêve précaire : voilà tout ce que nous avons.

Aucun Européen digne de ce nom n'admet du reste comme définitif l'atroce asservissement des nations-soeurs de l'Est.

Hormis les minorités communistes, si les Européens

optent pour l'Occident, c'est que là se trouvent les chances des libertés humaines et nationales.

L'Est ne se confond pas avec le capitalisme comme l'Est avec le communisme stalinien. Les échecs répétés de ce dernier sur notre continent prouvent d'ailleurs que la classe ouvrière elle-même se solidarise de moins en moins avec les Soviets. Le climat qui existait au lendemain de l'armistice — ou la démocratisation du communisme était un article de pour de larges masses européennes et pour une bonne partie des élites — s'est profondément modifié. Le caractère totalitaire du régime stalinien s'est confirmé, en même temps que sa volonté d'expansion et de domination universelles. L'Europe en a de jour en jour plus nettement conscience. Le slogan de «coopération pacifique des deux régimes», contredit à chaque instant par les actes des Soviets et de leurs cinquièmes colonnes, a perdu presque tout crédit. Chacun sent que, faute d'une force limitative puissamment organisée, l'Europe occidentale serait envahie en quelques jours et brutalement «alignée» comme les pays de l'Est. A cet égard, nous nous sentons indubitablement solidaires de l'Amérique, c'est en ce sens que le «neutralisme» est illusoire et dangereux. Et cependant nous l'avons vu, l'Europe n'admet pas que cette solidarité signifie absorption, assimilation, «américanisation» : elle veut, elle doit rester elle-même.

Telles sont les données principales de «le complexe européen». A l'égard des U.S.A. Raymond Aron le note judicieusement dans le dernier numéro de «Preuves», «chaque de nous est maintes fois tenté par l'attitude neutraliste et par l'attitude du collaborateur».

«Tantôt, pour retrouver notre «self-esteem», pour ne pas nous sentir humiliés par l'hégémonie américaine, nous

sommes tentés de dire du mal de nos alliés d'outre-Atlantique, de dénoncer leur «barbarie», de faire sonner bien haut la supériorité de notre culture. Tantôt, conscients de notre faiblesse, du besoin que nous avons des secours financiers et militaires, nous tombons dans l'autre extrême et nous nous résignons avec une amertume cachée aux volontés américaines.»

(Nous faisons abstraction ici du cas particulier de la Suisse dont la neutralité politique et militaire traditionnelle n'entre pas dans les catégories du «neutralisme» et n'équivaut en rien à neutralité morale entre les deux blocs.)

Raymond Aron poursuit : «Nous avons raison de critiquer les Etats-Unis quand nous croyons qu'ils se trompent : c'est le devoir d'amis et d'alliés. Si nous ne sommes pas toujours écoutés, ce tient pour une part au fait que le plus fort incline spontanément à se tenir pour le plus intelligent, mais cela tient aussi à la complexité de la situation et aux doutes que les hommes de bonne foi surmontent malaisément, dès qu'ils ont à conseiller une solution ou une décision.»

En somme, la situation et l'attitude européennes ne sont pas simples et ne peuvent pas être simplifiées. Elles comportent du moins un impératif absolument clair : l'indéfectible nécessité de barrer la route au totalitarisme soviétique, non seulement par la force militaire mais par des réformes qui ôtent ses prises à la propagande des cinquièmes colonnes. Là-dessus, nous ne devons pas laisser brouiller les cartes, ni laisser dissoudre ou miner notre capacité de résistance, ni nous couper de l'Amérique. Or, c'est ce triple objectif que poursuit inlassablement l'impérialisme soviétique par des ruses et perfidies.

René Leyvraz.

### QUESTIONS ET REPONSES

## Privileges accordés aux organisations internationales

Le Conseil fédéral répond notamment comme suit à une question Arnold (Bâle) :

Les organisations internationales suivantes sont actuellement au bénéfice d'exonérations et de privilèges fiscaux, accordés par le Conseil fédéral : Office européen des Nations Unies, à Genève; Organisation internationale du travail, à Genève; Organisation mondiale de la santé, à Genève; Union postale universelle, à Berne; Union internationale des télécommunications, à Genève; Commission intermédiaire de l'organisation internationale du commerce, à Genève; Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe, à Genève; Organisation météorologique mondiale, à Genève; Bureau international réunis pour la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique, à Berne; Office central des transports internationaux par chemin de fer, à Berne; et Bureau international d'éducation à Genève.

Les autres institutions internationales telles que la fondation de Réarmement moral sont des associations et établissements de droit suisse et, à ce titre, soumis à la législation cantonale. Si leur revenu et leur fortune sont affectés à des buts de pure utilité publique, ce revenu et cette fortune sont exonérés en vertu du droit fiscal fédéral. La plus part des lois fiscales cantona-

les prévoient aussi des exonérations analogues.

La fortune des organisations intergouvernementales et des autres organisations internationales n'est soumise à aucun contrôle de la part de la Confédération. Le Conseil fédéral n'est donc pas en mesure de donner des indications sur l'étendue de la fortune des organisations et unions internationales jouissant de l'exonération fiscale.

## VOYAGES ENTRE LA SUISSE ET L'ALLEMAGNE

Le Conseil fédéral répond notamment ce qui suit à une question Munz (Zurich) concernant le maintien du visa obligatoire pour les voyages entre la Suisse et l'Allemagne :

Du côté allemand, un accord supprimant réciproquement l'obligation du visa avec l'Allemagne ne pourra être conclu que lorsque les accords généraux seront entrés en vigueur.

Du côté suisse, on hésite encore à libérer les ressortissants allemands de tout contrôle pour l'entrée en Suisse à cause de certains éléments politiques indésirables et en raison de notre marché du travail. Des renvois et des expulsions en masse en seraient considérablement aux rapports de bon voisinage. On s'efforce d'établir des deux côtés, et cause un préjudice également au tourisme suisse.

## LE RACHAT DES CHEMINS DE FER

Le rapport élaboré par la commission fédérale d'experts chargée des questions touchant le rachat des chemins de fer pour le département fédéral des postes et des chemins de fer à l'intention du Conseil fédéral a été publié. Il s'agit d'une brochure de 65 pages ayant en annexes plusieurs planches. Elle contient tout d'abord un aperçu historique des chemins de fer suisses provoqué des inégalités dans la répartition régionale et la desserte des différentes parties du pays par les chemins de fer fédéraux. Les Grisons nous intéressent au premier chef sous ce rapport. L'un des mobiles essentiels d'une nouvelle opération de rachat sera d'atténuer ces inégalités et de tendre à un traitement aussi équitable que possible de toutes les parties du pays.

2) Avantages pour la politique des transports. — Il coule de source que l'incorporation de nouveaux chemins de fer privés dans le réseau des chemins de fer fédéraux entraînera de sérieuses avantages dans le domaine de l'économie des transports. Ils seront particulièrement sensibles en ce qui concerne la compagnie du Loetschberg qui, par ses relations internationales — la ligne Moutier-Longeau y compris — est en concurrence avec les chemins de fer fédéraux. Le chemin de fer fédéral (391 km), à considérer surtout dans l'éventualité d'un nouveau rachat, révèle des conditions géographiques et d'exploitation particulières dont il conviendra de tenir compte d'une façon appropriée même après son intégration dans le réseau fédéral.

Parmi les avantages les plus évidents d'une nouvelle nationalisation, il faut mentionner la simplification qui découlera d'une politique uniforme des transports, non seulement à l'égard de l'étranger mais aussi dans le pays. En outre, les avantages d'une politique tarifaire également uniforme ne sont pas négligeables.

A part ces avantages relevant strictement de la politique des transports, il faut citer encore les économies entraînées par la suppression de nombreux accords de partage du trafic, de coexistence d'installations ou de raccordement de lignes, sans parler d'une meilleure utilisation des véhicules, de la réunion d'ateliers et de la centralisation des commandes de matériel.

Tout en ne perdant pas de vue les inconvénients d'un nouveau rachat, parmi lesquels il faut citer l'amoindrissement de l'intérêt financier des cantons et des communes pour les chemins de fer et les lourdes charges qu'imposera à l'Etat l'adaptation des tarifs des chemins de fer nationalisés, nous croyons que d'une façon générale les avantages dépasseront les désavantages.

3) Détermination des entreprises à nationaliser. — La commission a dressé une liste des entreprises à considérer en vertu de leur importance pour l'économie nationale et pour l'économie des transports, ainsi que des avantages que présenterait leur incorporation dans le réseau des chemins de fer fédéraux et elle les a classées dans les trois groupes suivants :

1er groupe : Chemins de fer

Berne - Loetschberg - Simplon, Berne-Neuchâtel et chemin de fer rhétique (sans la ligne BSL-Linzone-Mesocco).

2ème groupe : Chemins de fer de Constance - Toggenbourg, du Sud-Est, Emmental-Berthoud - Thoune, Soleure-Moutier, du Simmental (Spiez-Erlenbach-Zweisimmen), Montreux-Oberland bernois.

3ème groupe : Chemins de fer fribourgeois, lignes Bulle-Romont, Fribourg - Morat, A. 2, Palézieux - Châtel St-Denis - Bulke - Monthodun, chemins de fer Gribetral - Berne - Schwarzenbourg, chemins de fer de Hattwil réunis, chemin de fer Central thurgovien, Furka-Oberalp et chemin de fer des Schoellenen.

Ces trois groupes formant le programme d'ensemble ne servent pas à déterminer l'ordre de succession dans lequel doit s'opérer une nouvelle nationalisation; ils n'expriment que l'importance relative que présentent pour la Confédération les différentes entreprises à racheter.

Il est bien entendu qu'une nouvelle opération de rachat ne pourra se faire que par étapes. Il n'est pas exclu toutefois que certains groupes d'entreprises, qui forment un tout du point de vue organique et technique, soient rachetés en globo bien que l'importance respective des entreprises qui les constituent le fait classer dans des catégories différentes.

4) Les bases de calcul du prix d'acquisition. — De avoir examiné d'une façon approfondie les bases pour fixer le prix d'acquisition, la commission a adopté les principes suivants :

a. Il sera versé pour prix d'achat une indemnité équitable fondée sur la valeur commerciale du chemin de fer.

b. La valeur commerciale s'établit sur la base du rendement escompté par l'acquéreur, compte tenu de tous les avantages et désavantages qui résulteraient pour lui de l'opération.

c. La valeur de rendement s'obtient en multipliant par 25 la différence escomptée, entre les produits d'exploitation annuels d'une part, et les charges d'exploitation y compris les amortissements présumés sur les immobilisations, d'autre part. De ce montant est déduit l'état nécessaire de ses amortissements dans la mesure où la moins-value des installations qui s'y trouve exprimée n'a pas été compensée par de nouveaux investissements.

d. Le prix d'acquisition ne doit pas dépasser la valeur au bilan. La valeur au bilan se fonde sur les frais de construction ou d'acquisition des installations; déduction faite de l'état nécessaire des amortissements prescrits.

5) La portée financière de l'opération. — Les calculs auxquels la commission a procédé ont montré que sur les 15 chemins de fer considérés, 5 entreprises présentent une valeur de rachat de 75 millions de francs, compte tenu du niveau actuel des tarifs. Les 10 autres n'ont qu'une valeur négative de 87 millions de francs. Si l'on fondait les estimations de produits sur le niveau tarifaire des chemins de fer fédéraux, aucune des 15 entreprises n'aurait une valeur de rendement positive. La question des tarifs joue donc un rôle essentiel dans l'ensemble du problème.

Il ressort des principes admis ci-dessus qu'il sera, versé pour prix d'achat une indemnité équitable fondée sur la valeur commerciale du chemin de fer. La valeur de rendement ne doit donc représenter qu'une base d'appréciation de l'indemnité équitable. Il apparaîtra finalement que autorités politiques de fixer cette indemnité équitable, compte tenu des arguments et des considérations de politique générale. Une réserve s'impose en regard de l'article 19 de la loi sur les chemins de fer fédéraux en vertu duquel le montant dont sera grevé leur compte de construction ne devra pas dépasser la valeur commerciale de la ligne à acquérir.

6) L'unification tarifaire et l'adaptation des tarifs des chemins de fer privés à ceux des chemins de fer fédéraux. — La commission estime en principe que la nationalisation de nouveaux chemins de fer à tarifs spécialement élevés ne saurait entraîner, au les conséquences financières, une adaptation intégrale des prix de transport à ceux des chemins de fer fédéraux.

Il conviendra d'examiner pour chaque cas particulier dans quelle mesure une telle adaptation pourra se faire.

## NEGOCIATIONS ENTRE LA SUISSE ET LES U.S.A. POUR L'ACHAT D'ARMES ET DE MATERIEL

Une correspondance émanant de Washington a paru récemment dans quelques journaux suisses. Cette correspondance se basait sur des affirmations de journaux américains qui contenaient des indications erronées au sujet d'éventuels achats d'armes par la Suisse aux Etats-Unis.

Le colonel Bracher, de l'état-major général, directeur de l'administration militaire a donné une conférence de presse à ce sujet. Il avait été depuis longtemps décidé au département militaire fédéral, d'envoyer une mission militai-

re aux Etats-Unis, afin d'y entamer des pourparlers relatifs à l'achat d'armes et de matériel. Le 13 juin, le département a publié une communication à la presse pour l'informer qu'une telle délégation partirait prochainement aux Etats-Unis.

Le 10 juillet, c'est à dire un mois plus tard, le sous-secrétaire d'Etat à la défense des Etats-Unis, M. Nash, effectuait un voyage en Suisse. Il rendit une visite de politesse au conseiller fédéral Kobelt, chef du département militaire fédéral, en compagnie du ministre des Etats-Unis. Au cours de l'entretien qui dura une vingtaine de minutes, les problèmes d'instruction ont été évoqués. Les Américains manifestèrent un grand intérêt sur la manière dont nous concevons l'instruction de notre armée de milice, car de tels problèmes se sont récemment présentés à eux pour l'instruction de leurs troupes. M. Nash demanda alors si le serait possible, de voir une de nos troupes. Il y avait justement à cette époque à Thoune, une école de recrues des troupes légères et à Lucerne une école de recrues d'infanterie, qui se trouvaient les deux en période de début. Les visiteurs américains furent donc conduits à Thoune, puis, par le Brünig, à Lucerne, d'où ils poursuivirent leur voyage sur Zurich pour prendre l'avion qui devait les emmener. C'était le 11 juin, un vendredi, jour de séance du conseil fédéral. M. Kobelt, président de la confédération, assista à cette séance et partit ensuite pour l'Oberland où il rejoignit les hôtes américains à Brienz. Au cours du voyage vers Lucerne, on put observer à Sachseln une compagnie de téléphonistes qui passait un examen de Morse. (Un journal américain parle d'une école d'aspirants). La visite à l'école de recrues d'infanterie à Lucerne ne dura que quelques minutes, et les Américains poursuivirent immédiatement leur voyage vers Zurich, tandis que M. Kobelt revenait à Berne.

Pendant toute la visite du sous-secrétaire d'Etat Nash, la question d'éventuels achats d'armes n'a pas été discutée. Lorsque M. Nash vint à Berne, la question de l'envoi d'une délégation était chose déjà décidée.

Pour ce qui est d'un échange de notes avec engagements de

la Suisse, dont fait état la correspondance de Washington en question, il s'agit uniquement, déclare le colonel Bracher, de l'engagement écrit de ne pas revendre à d'autres pays les armes qui seraient achetées, ainsi que la Suisse le fait elle-même lorsqu'elle livre du matériel de guerre à des pays étrangers.

Aucun ententeur n'a eu lieu au département militaire de l'ambassadeur Draper qui, en tant que personne privée, se trouve actuellement en Suisse et avec lequel un accord n'a été conclu autre part. Le chef du département militaire fédéral n'a eu avec l'ambassadeur Draper aucun entretien officiel, comme le mentionne la correspondance de Washington. M. le conseiller fédéral Pätzschner a été présenté à l'ambassadeur Draper au cours d'une réception qui eut lieu à la Légation des Etats-Unis à Berne.

L'information de Washington repose sur un malentendu provenant de la suite des événements et en particulier d'une fausse interprétation de la tâche de la mission qui part pour les Etats-Unis.

## VACANCES ET PRIX D'HOTELS

En reprenant la plume après trois semaines d'absence hivernière, le chroniqueur ne parvient pas à dépeindre complètement l'esprit des vacances...

Il y a trop de lumière dans le ciel et une humanité en bras de chemise ne parait guère se soucier, pour l'instant, des événements politiques, dépassés par une actualité où le professeur Bonnard et le bandit Gavillet ont occupé successivement la vedette. (Qu'on veuille bien ne pas voir dans l'évocation de ces deux noms le souci d'un rapprochement malicieux.)

Parlons donc vacances, puisque pas mal de lecteurs jouissent encore de leurs bienfaits.

Et parlons en en tant que touriste amateur, ignorant des grandes lois de la transformation et de la mystérieuse logomachie des unités...

Un fait frappe tous ceux qui, ayant été prendre quelque repos à l'étranger, se lèvent un peu supérieurement des comparaisons. Du point de vue touristique, la Suisse semble avoir repris, en Europe, la première place. Ne parlons pas des sites, qui sont affaire de goûts ou de convenances, mais de standing hôtelier.

Il fut un temps où l'on accusait notre pays d'être un îlot de vicieux au centre du continent. La rubrique du lecteur répétait à satiété les doléances de visiteurs étrangers égarés par les prétentions financières du café, crème et de la carte postale. Les tarifs des transports et ceux de la carte des vins faisaient également l'objet de confrontations humiliantes.

Les circonstances nous ont soulagés de ce complexe d'infériorité.

Présentement, la Suisse est probablement le pays touristique le meilleur marché. Si la conjoncture est essentiellement responsable de cette faveur, il serait injuste de ne pas en attribuer une part appréciable à la sagesse des milieux touristiques. Ceux-ci, forts d'une expérience abondante, ont su contenir dans des limites raisonnables des prétentions qu'ailleurs,

devenaient proprement insupportables.

Prenez le cas des taxes et des pourboires. On s'est efforcé chez nous de les maintenir au minimum. Pour les séjours d'une certaine durée, le dix pour cent a pu être conservé, à quoi s'ajoute une taxe d'hôte généralement modeste, dont le produit est entièrement affecté à l'agrément des touristes. Ailleurs, en France, en Italie, taxes et pourboires s'élevaient aujourd'hui, presque partout, à vingt-cinq pour cent. Autrement dit, chaque facture est relevée du quart de son prix pour des motifs qui, à première vue, paraissent peu clairs. Le client — même peu porté sur l'économie — a horreur de ça. D'autant plus qu'il y a maintenant deux éco-

les : celle qui inclut dans la note taxes et pourboires et celle qui les inscrit en supplément. Lorsque vous demandez des conditions, vous ne savez jamais à laquelle de ces doctrines obéit votre interlocuteur. D'où des négociations justes, mais qui prennent vite l'allure d'un déplaçant maquillage.

On trouvera peut-être ces préoccupations bien sordides. Elles le seraient si voyages et séjours n'avaient cessé d'être un luxe. Mais, aujourd'hui, l'amélioration des conditions sociales permettant à chacun, ou presque, de goûter un peu d'évasion, il sied d'envisager le problème touristique sous son aspect le plus démocratique. La Suisse, encore un coup, l'a très bien compris. Si les prix de ses hôtels ne sont pas, pour des raisons évidentes, à la portée de toutes les bourses, au moins sa politique des tarifs relève-t-elle d'une certaine logique et, surtout, d'une certaine stabilité. Le système des forfaits, des séjours compris met le visiteur à l'abri des surprises. Le budget des vacances peut reposer sur des bases presque solides. On vient de voir qu'il en va différemment hors de nos frontières.

Cette constatation ne crée aucune critique. Nos voisins font ce qu'ils veulent, cela ne nous regarde point. Mais au moins peut-on, sans cynisme, se rejouer du comportement de notre hôtellerie, laquelle, pour avoir connu des années noires et des soucis douloureux, a su s'adapter remarquablement à l'esprit et aux nécessités du temps.

Michel JACCARD.

## PETIT PROGRES A GENEVE

La nouvelle nous a été annoncée, sans commentaire, par un bref communiqué de presse : les citoyens genevois ont accepté, que les femmes puissent faire partie des jurys pénaux.

Ce vote a été pris par 10.167 voix contre 6560.

Voilà, sans doute, un fait divers de moindre importance en lui-même, mais il indique pourtant un progrès dans la reconnaissance des droits de la femme et c'est à ce titre qu'il nous semble intéressant.

Bon gré mal gré, l'idée de l'égalité civique entre les sexes fait son chemin, même en Suisse. Cette constatation doit réjouir les membres d'un mouvement comme le nôtre, où la collaboration des femmes n'est pas seulement tolérée, mais souhaitée.

Comme le disait très justement Mme Ziegler, présidente de la Guilde des coopératives de Suisse, lors de la rencontre nationale de Lyss, la collaboration entre homme et femme est indispensable au bonheur de la famille et cette même collaboration est nécessaire au progrès de la communauté humaine.

**YACHERON CONSTANTIN**  
A GENEVE DEPUIS 1755

## A propos de vols d'armes dans les arsenaux

Vu les vols répétés d'armes dans les arsenaux et à la troupe, le département militaire fédéral a donné les instructions suivantes, concernant la garde des armes automatiques (mitrailleuses), et de leurs munitions à balle, y compris les grenades à main :

1. A la troupe, les armes automatiques et les munitions seront toujours gardées ou déposées dans des locaux fermés à clef.
2. Sont gardées les armes et les munitions qui sont placées sous le contrôle direct d'une sentinelle ou ne sont accessibles, par une tierce personne, qu'en passant par la sentinelle.
3. Les locaux fermés ne doivent pas offrir la possibilité d'un accès par les fenêtres. S'ils sont situés au sous-sol ou au rez-de-chaussée, leurs fenêtres doivent être munies de barreaux, à moins qu'elles ne puissent être surveillées par une sentinelle.
4. Lorsque la troupe prend possession d'un local, le commandant s'assurera si d'autres clefs sont en main de l'intendant de la caserne, des autorités de la commune, du propriétaire ou d'autres personnes. Si tel est le cas, le détenteur de ces clefs sera dûment averti de ne les remettre qu'avec l'autorisation expresse du commandant aux personnes qu'il aura désignées. Au besoin, la garde de ces clefs sera confiée à la troupe.

## UN REFERENDUM ABOUTIT

Le délai référendaire pour la nouvelle loi sur l'assurance-chômage votée par le Grand Conseil neuchâtelois le 8 juillet dernier a expiré.

Nous apprenons que le référendum, lancé par le Cartel syndical, a abouti. Ont été déposées à la chancellerie d'Etat 461 listes portant 7.073 signatures reconnues valables par les communes. Le minimum légal est atteint dans la seule ville de La Chaux-de-Fonds, en dépit des vacances horlogères.

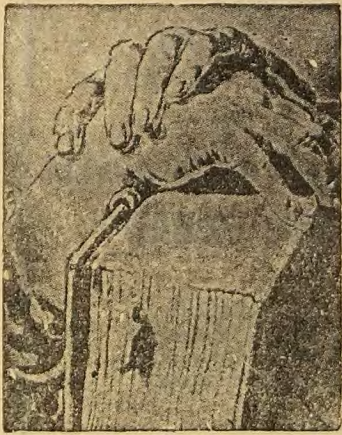
Rappelons que le motif de ce référendum est une disposition de la loi, en faveur des caisses d'assurance paritaires, ébauchée d'organisation professionnelle que les syndicats considèrent comme une inadmissible concurrence. Le nombre de signatures, obtenues promet une bataille très chaude.







SERVICES DIVINS



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 15, rue de la Poste

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 1952 9 h. 45 a.m. Culte en langue française.

DOMICILE DU PASTEUR CH. DUBOIS

A partir du 1er septembre, le pasteur et sa famille transporteront leur domicile à Mandara ou ils dirigeront le camp de la Y.W.C.A.

En dehors des heures de réception à l'Eglise, on pourra atteindre le Pasteur par téléphone No. 60778.

RECEPTION Du 1er juillet au 30 septembre, le pasteur reçoit au bureau de l'Eglise les mardi et vendredi entre 10 h. et midi. En dehors de ces heures il reçoit au Presbytère mais sur rendez-vous. Téléphone au bureau No. 24249.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE 39 Avenue Fouad Ier

Le Pasteur et Mme Ecuyer sont en vacances à Corégomont, Jura Bernois, Suisse, pour les mois de juillet, août et septembre. Pendant leur absence, M. le Pasteur Dubois, d'Alexandrie veut bien se tenir à la disposition de l'Eglise en cas de nécessité. On peut l'atteindre soit directement (tél. 70650), soit par l'entremise, au Caire, de M. Favarger, Président du Conseil d'Eglise (tél. 43955), de la Légation Suisse (tél. 78172) ou de l'Hôpital Victoria (tél. 77637/8). Il viendra d'ailleurs prêcher au Caire Dimanche 14 septembre. On voudra bien retenir cette date et profiter de ces occasions de se recentrer au temple.

CERCLE SUISSE EMBABEH

Les menus fixes sont suspendus pendant la saison d'été. Messieurs les membres peuvent commander des repas à la carte. (avis d'un jour au moins, s.v.p.)

S'il est un musicien, parmi les grands de notre époque, que nous devons considérer avec admiration, c'est bien Igor Stravinsky! Il est pour nous Genevois d'autant plus intéressant à connaître que de toutes ses grandes oeuvres symphoniques ou lyriques, pas une n'échappa à l'attention d'Ernest Ansermet qui, saison après saison, nous les présente à ses concerts d'abonnement.

C'est qu'en effet, malgré l'éloignement actuel — Stravinsky vit maintenant en Amérique — il ne faut pas oublier que c'est dans notre Rome que plusieurs de ses chefs-d'oeuvre naquirent ou furent achevés: «Petrouchka», «Le Sacre du Printemps», «L'Histoire du Soldat». Aussi nous voudrions pendant quelques instants évoquer pour vous la personnalité du maître et tout en parcourant rapidement son oeuvre, essayer l'impressionnante évolution qu'il a imprimée à la musique de notre temps.

Né en Russie en 1882, Igor Rodionovitch Stravinsky était le fils d'un baryton-basse célèbre du Théâtre impérial de St-Petersbourg. En enfant obéissant, il étudia le droit; mais déjà ses dons musicaux l'entraînaient à la composition quand soudain il rencontre Rimsky-Korsakov qui lui donne ses premières leçons d'instrumentation. Il faut voir là un réel enseignement, car Korsakov, auteur d'un traité d'orchestration, nous a toujours démontré ses éminentes qualités dans ce domaine.

Cependant, je crois que c'est plus par son travail personnel et indépendant que Stravinsky doit son métier, car il demeurait un créateur inimitable, un artisan-artisan, il n'eût de ce que qu'il n'ait exploité toutes les formes d'écriture et tous les styles. Ce n'est pas un essayiste, mais bien un architecte, et tout au long de sa production, il se soumettra à cette règle de jeu: «Je considère la musique, par essence, impuissante à exprimer quoi que ce soit: un sentiment, une attitude, un état psychologique, un phénomène de la nature... L'expression n'a jamais été la propriété imminente de la musique. Voilà une profession de foi qui n'est pas sans déconcerter ceux qui ont encore en mémoire le romantisme ou l'impressionnisme de Debussy. Et pourtant toutes ses oeuvres portent un titre! Est-ce un paradoxe? Non, et laissez-moi vous l'expliquer. Saie obéivement comme une matière que l'on façonne, la musique, pour Stravinsky, est une substance plastique, propre à une architecture. Le principe de cette architecture, Stravinsky le cherche dans une représentation concrète, extérieurs à la musique: une action

CHALEUREUX HOMMAGE AU TOURISME SUISSE

Mardi 12 août, en fin d'après-midi, un autocar postal a conduit au sommet du Col de Simplon (2010 m.) une délégation composée de journalistes des Etats-Unis qui accompagnaient l'un des leurs, parmi les plus cotés et les plus compétents dans le domaine de la gastronomie et du tourisme, M. Maurice Dreicer, de New-York. M. S. Bittel, directeur de l'Office central suisse du tourisme, flanqué de ses collaborateurs immédiats, avait organisé cette journée à laquelle M. le Conseiller fédéral Escher, chef du département fédéral des postes et chemins de fer, avait été convié. M. Dreicer désirant lui remettre personnellement un témoignage précieux: le fameux «T» en or du Tourisme, agrafé à un diplôme portant l'inscription suivante:

This solid Golden T, emblematic of Tourists, is awarded to the Republic of Switzerland, in recognition of the fact that it is the world's finest tourist country.

En remettant cette distinction au distingué Ministre des Transports de la Suisse, M. Dreicer souligna que les expériences faites dans le monde entier lui permettent d'affirmer que la Suisse est le pays le mieux organisé pour l'accueil, l'hébergement et le transport de touristes étrangers. Après avoir déclaré qu'il lui était particulièrement agréable d'accomplir ce geste à quelques pas du village d'origine de M. le Dr. h.c. Escher, M. Dreicer ajouta: «A more fitting site for this ceremony could hardly have been chosen. What could be a more impressive symbol of the lofty ideals that earned this award than the alpine majesty that surrounds us here at the summit of this pass? Switzerland deserves the Golden T not so much for its natural beauties — which after all were entrusted to you by the Creator — but because you have mastered the art of making people, of all kinds of people, feel at home and relaxed enough to enjoy the spectacular mountains, lakes and valleys that make Switzerland a year round vacation paradise.

En sa qualité de chef du département dont dépendent les transports et le tourisme, M. le conseiller fédéral Escher souhaita, au nom du Conseil fédéral, une cordiale bienvenue à M. Maurice Dreicer et le remercia de la haute distinction conférée à la Suisse. Après avoir remercié M. le directeur Bittel pour l'organisation de cette réunion intime, l'honorable magistrat poursuivit en ces termes: «Dans la répartition des richesses de cette terre, tous les pays n'ont évidemment pas été favorisés de la même manière. La Suisse n'a pas reçu en partage les trésors du sol et les matières premières qui contribuent dans une large mesure à la prospérité d'autres nations. Il nous manque aussi l'accès à la mer, les colonies

et bien d'autres ressources dont disposent les peuples marchands. En compensation, le Créateur nous a fait don de montagnes admirables, de lacs d'azur, de verts pâturages et d'un vin de bon cru. Ainsi, pour pouvoir vivre, la Suisse devint, par nécessité, un pays de tourisme. Elle dut vouer dès lors toute son attention à cette branche de notre économie nationale. Ce faisant, nous ne sommes nullement devenus un peuple d'hôteliers obséquieux ou de portiers serviles comme d'autres le prétendent parfois avec quelque dédain. Nous sommes et restons des Suisses fiers de leur liberté, qui aiment leur Patrie par dessus tout et sont décidés à la défendre jusqu'à l'extrême limite de leurs forces.

Mais nous ne sommes pas moins fiers de constater que, dans notre pays, nombreux sont ceux qui se sont consacrés à bien recevoir, à accueillir avec hospitalité, à rendre agréable le séjour en Suisse des hôtes de toutes nations qui viennent trouver chez nous repos et santé et admirer nos beautés naturelles. C'est ainsi que, de la tâche de bien recevoir nos hôtes, nombre de nos concitoyens ont fait une profession qui est pas au premier chef rémunératrice, mais qu'ils exercent par amour de cette tâche. Et nous avons la joie de constater que, grâce à cet amour de leur profession, beaucoup d'entre eux l'ont élevée à une grande perfection. Ne sommes-nous pas, en Valais, dans le pays même de César Ritz, l'un des hôteliers les plus connus de son temps dans le monde entier, qui, des conditions les plus modestes, est parvenu à la célébrité mondiale?

Un petit berger suisse né dans le coeur le plus sauvegarde du Valais. Il garde les vaches sur les sommets, pendant l'été, il va pendant l'hiver à la petite école du village. Quarante ans plus tard, cet homme dirige les hôtels les plus célèbres du monde entier. Son nom est synonyme de luxe, d'élégance, de raffinement. La société la plus exigeante le fête et l'imité. Aujourd'hui, 50 ans après sa mort, des hôtels de premier ordre portent encore son nom dans les capitales. A propos de l'hôtel Ritz de Rome, le vicomte d'Avenal écrivait jadis: «A la Rome des Césars, des Papes, du roi d'Italie, s'ajoute et s'ajugra une quatrième Rome, celle de la colonie dorée des nomades, la cosmopolite du romancier qui a son palais et son centre au Grand Hôtel Ritz, comme les autres Rome ont les leurs au Forum, au Vatican et au Quirinal. La conception que Ritz se faisait de sa profession ressort de ses propres paroles: «Il n'est point de commerce où l'acheteur ait avec le vendeur des rapports aussi étroits, aussi intimes, que sont dans un

service de la clientèle avec le patron». Ritz méritait toujours au premier plan, non pas le gain, mais les rapports intimes et familiers entre ses hôtes et lui-même et ses collaborateurs.

En confiant le «T» d'or à la Suisse, vous avez reconnu et attesté de la manière la plus significative nos efforts et ceux de tous les milieux qui se vouent à l'hôtellerie. C'est avec une vive satisfaction que j'accepte cette distinction faite à notre Pays et réitére le sentiment de gratitude que je vous ai déjà exprimé. Cette gratitude est d'autant plus indiquée que vous vous êtes attachés avec tant de désintéressement et d'abnégation à soutenir et encourager efficacement nos propres efforts.

Comme vous le savez, la Suisse n'a pas revendiqué l'aide du plan Marshall, mais nous vous sommes reconnaissants de ce soutien moral que, vous personnellement, nous accorderez, et nous sommes persuadés que votre zèle trouvera un écho dans votre Patrie même, en Amérique. Ces derniers jours, j'ai pu constater que les hôtes d'outre-mer nous viennent toujours plus nombreux et que, d'une manière tout à fait inespérée, le Cervin est devenu le but d'excursion de tant d'Américains. Il semble que la goût de l'alpinisme remonte et que l'on recommence à apprécier la valeur morale et physique des ascensions de haute montagne.

M. le conseiller fédéral Escher leva son verre à la prospérité des Etats-Unis, au bonheur et à la santé de M. Dreicer, au bien-être de tous ceux qui étaient témoins du magnifique geste accompli envers la Suisse.

Cette cérémonie avait lieu dans une salle, décorée aux couleurs américaines et helvétiques, de l'Hôtel Simplon-Kulm dont le directeur remit une jolie chaine valaisanne à M. Dreicer entouré de gracieuses dames de Brigue en costume régional, qui distribuaient aux invités des bouquets de fleurs alpêtres. Sur la route du Simplon, les véhicules à moteur se suivaient à un rythme rapide et régulier, dans les deux sens; il y en avait de toutes les cylindrées et de tous les pays; leurs conducteurs faisaient halte au sommet du Col, pour admirer l'impressionnante toile de fond formée par les Alpes valaisannes et helvétiques, et pour photographier ou filmer la scène dont ils étaient témoins; ce sera un souvenir de plus qu'ils emporteront; celui d'un magistrat accueillant en toute simplicité l'hommage rendu à son pays et à l'équipement touristique de ce dernier.

Le poste de douane suisse à Gondo, à la frontière italienne, a enregistré le passage d'un millier d'automobiles et de cars, ce mardi 12 août.

UN GRAND MUSICIEN DU XXème SIECLE IGOR STRAVINSKI

d'un xylophone, inaugure un style entièrement nouveau. Et l'on avance dans la perfectionnement. Nait le «Sacre du Printemps» qui devait créer Pierre Montoux en 1913, oeuvre qu'il redonna cette année au Festival de Paris. Ce fut un scandale — en 1913, je précise! — devant un si monstrueux orchestre transformé parfois en gigantesque machine rythmique, des instruments encore jamais employés, une profusion sonore, une brutalité puissante et colérique. 1911: C'est pour notre pays le moment de connaître Stravinsky; il revient de Russie où il n'est jamais retourné depuis. Entre temps, Diaghilev avait confié la direction musicale des «Ballets Russes» à Ernest Ansermet. Celui-ci lui doit sa meilleure formation, et surtout son amitié avec Stravinsky dont il devint l'interprète constant, envers et contre tous ceux qui détractaient la musique du maître russe. Alors les bords de notre lac et quelques sites du Valais furent les lieux où Stravinsky, avec ses chefs-d'oeuvre dont les plus significatifs sont: «Noces» et «L'Histoire du Soldat».

«Noces», ballet inspiré par le rituel des noces villageoises, apparaît sous la forme d'une cantate: choeur mixte chantant sans arrêt, et percussion confiée à quatre pianos et treize instruments de batterie. «Seconde période russe», dirons-nous, où l'on voit Stravinsky abandonner le grand orchestre traditionnel au profit des petits ensembles dont la valeur sonore n'est pas moindre en substance. Quant à «L'Histoire du Soldat», elle naquit d'une intime collaboration de Ramuz, Stravinsky et Ansermet. Il s'agit de 1914, d'élaborer un spectacle pouvant entrer dans les loisirs de l'armée. Ramuz et Stravinsky imaginèrent un drame ne demandant que peu d'acteurs, peu d'instrumentistes, et dont la qualité principale serait, avec quelques décors sur toile, de pouvoir s'accommoder de tréteaux, sorte de théâtre ambulante. On y retrouve, plus marquées encore, dans une musique acide, les influences du jazz avec lequel des musiciens comme Honegger, Stravinsky, Poulenc surent compter.

1920: Stravinsky se fixe à Paris (il obtient la nationalité française en 1934). Après «Mavra», qui est l'opéra bouffé et le retour à une forme plus classique, à une écriture consonnante, à une recherche mélodique plus ample, naissent «Oedipus Rex», sur un texte de Cocteau, et «Perséphone» en collaboration avec Gide. Stravinsky est alors loin des grandes fresques d'inspiration russe. Il cède volontiers à un essai italien, et sa toute dernière oeuvre, «The Rake's Progress», en est un exemple.

Ultime oeuvre, dont la version française fut créée à Genève en mai dernier, elle mérite qu'on s'y arrête un instant. «Le Rake's Progress» tire son titre et la source de son argument d'une suite d'esquisses de peintre et graveur anglais William Hogarth (1697-1764) qui représente les étapes de la vie d'un jeune libertin que la débauche conduit à la ruine et à la folie.

QUE VOIR CE SOIR? Cinémas à Alexandrie

- ALHAMBRA — Tél. 29054 — Beit el Saïd.
AMIR — Tél. 27693 — «I'll get it for you wholesale» (Susan Hayward, George Sanders).
ROAD — Tél. 25832 — «Uniformes et grandes manœuvres» (Fernandel).
LA CAITE — Tél. 71225 — «Please, believe me» (Deborah Kerr, Robert Walker).
METRO — Tél. 22850/22859 — «Singing in the Rain» (Gene Kelly, Donald O'Connor).
MOHAMED ALY — Tél. 25106 — «Jamaica Inn» (Charles Laughton, Maureen O'Hara).
RIALTO — Tél. 24694 — «Macao» (Robert Mitchum, Jane Russell).
RIO — Tél. 29036 — «Captain Pirate» (Louis Hayward, Patricia Medina).
ROYAL — Tél. 26329 — «Fiamme of Araby» (Maureen O'Hara, Jeff Chandler). (2e semaine).
STRAND — Tél. 22322 — «Anna» (Silvana Mangano, Raf Vallone).

Les rescapés du Holl-Loch

Le professeur Boegli et ses camarades font le récit de leur captivité

Ainsi que nous le disions la semaine dernière, l'aventure du Holl-Loch s'est terminée d'une façon qu'on n'aurait guère pu espérer plus heureuse. Les quatre hommes sont sains et saufs. L'attitude du professeur Boegli, à sa sortie de la grotte, causa une certaine surprise. Dans les quelques phrases qu'il dit à l'intention de la presse, il fit peu de place aux remerciements à l'endroit des équipes de sauvetage et se montra très étonné de l'ampleur de l'organisation de secours. Il devait s'excuser le lendemain en présence du chef de la police de Schwyz et d'André Grobet.

Dans la nuit de dimanche à lundi, le professeur Boegli a fait quelques déclarations:

«Nous savons bien, a-t-il dit, que nos camarades nous attendaient dehors. Mais nous étions loin de supposer qu'ils étaient aussi nombreux. Nous étions entrés dans la grotte dans l'intention d'y rester une journée et demie, mais l'eau commença à monter, nous décidâmes de n'y rester que 16 heures. Ce temps prévu était malheureusement trop long et lorsque nous voulûmes ressortir, il nous fut impossible de passer le troisième siphon en partant de l'entrée du Holl-Loch. C'est alors que nous organîsâmes notre séjour forcé.»

Les rescapés avaient établi un deuxième campement

Ici se place la plus importante déclaration du professeur:

«L'hiver dernier, ajouta-t-il, nous nous étions déjà rendus dans la grotte avec l'intention de l'explorer. Dans une autre partie du Holl-Loch, située à 3 km. environ de l'entrée, nous avions établi nous-mêmes un camp de base où nous avions laissé vivres et matériel. Nous pûmes rejoindre ce camp, et c'est alors que nous fîmes l'inventaire de toutes les réserves laissées, les nôtres et celle de la S.S.S. Nous étions en mesure de tenir deux semaines encore.

«Nous avons tenu un journal de notre séjour, y notant les faits susceptibles d'être versés par la suite à nos archives. Nous allons reprendre maintenant notre journal et en tirer des conclusions à tête reposée. Et le professeur d'ajouter: «De grandes agences de presse m'ont offert de fortes sommes pour que je leur livre mon journal. Je m'y suis catégoriquement refusé.»

Le professeur Boegli a encore déclaré qu'à aucun moment, ses camarades et lui n'avaient réellement souffert de

S'inspirant de ce thème, le poète anglais W.H. Auden conçut le livret. Dans celui-ci, le jeune libertin est en fait un jeune homme assez «brave», Tom Rackwell, qu'un personnage mystérieux dont le diabolisme se révélera par la suite, arrache à sa paisible province et à sa fiancée pour le conduire à Londres où, affirme-t-il, un héritage l'attend.

Sous l'emprise de Nick Shadow — le nom de personnage diabolique — le pauvre Tom ne tarde pas à se lancer dans une vie de désordre dont l'apparition d'Anne, sa fiancée, admirable incarnation de la pureté et de la fidélité, ne saurait interrompre le cours. Bien au contraire, il fait un mariage grotesque et désireux avec Baba la Turque, un numéro de foire, et se lance dans des affaires où il laisse toute sa fortune.

Ruiné, anéanti, ses biens vendus aux enchères, il va se voir réclamer son âme par celui qu'il a trop bien écouté, Nick Shadow qui, au cours d'une scène nocturne dans un cimetière, révèle l'essence diabolique de sa personnalité. Comme «L'Histoire du Soldat», c'est par un jeu de cartes que le héros dispute son salut à Satan. Nick Shadow perd, mais Tom reste privé de la raison. Il mourra à l'âge d'adultes, non sans avoir revu Anne au cours d'une scène qui est une des plus poignantes de toute l'oeuvre.

Ainsi sur une trame tenant autant de «Faust» que de «Don Juan», Stravinsky a élaboré, à l'aide de deux d'opéra, la musique cède à l'opéra. Le «Rake's Progress» s'inscrit donc dans la lignée des opéras italiens et mozartiens. A tel point que Stravinsky n'hésite pas à réintroduire dans ses récitatifs le clavecin auquel il confie une partie semblable à celle qu'écrivit Mozart pour «Don Juan» ou «Les Noces de Figaro».

S'il est un aspect où il faut terminer, c'est bien celui de la «Présence» de Stravinsky. Plus qu'un compositeur, il est un homme contemporain, parce qu'il se fait lui-même sans rendre de compte à quelque école que ce soit. «Je ne vis ni dans le passé ni dans l'avenir, dit-il. Je suis dans le présent. Je ne peux avoir conscience que de ce que je suis aujourd'hui. C'est elle que je suis appelé à servir, et je la sers en toute lucidité.»

Eh bien, cette vérité, nous souhaitons la connaître chaque fois qu'elle se manifestera, car nous avons à Genève l'interprète qu'il faut: Ernest Ansermet et l'Orchestre Romand! ALBIN JAQUIER

Chez Melki Maitre Drapier. Les meilleures draperies, les plus beaux coloris, au plus bas prix. MAISON PRINCIPALE: 13, Rue Tewfick. ANNEXE: 23, Place Mohamed Aly (Immeuble de la Dalra Yousoufia). TEL. 20438. R.C.A. 36449

s/s PACE RAPIDITE LUXE CONFORT d'Alexandrie directement pour: NAPLES - MARSEILLE - GENES et Service régulier Alexandrie/Beyrouth. Pour renseignements et billets, s'adresser à: G. BEYTS & Co. (INNES, BROWN & ANSARA, Succrs.) Alexandrie: 26, Rue Fouad Ier — Tél. 22217 — R.C.A. 29037 Le Caire: 45, Rue Malika Farida — Tél. 42978 ainsi qu'à toutes les Agences de Voyage

W. ESCHER Branche Produits Pharmaceutiques 15, RUE TOUSSOUN PACHA, ALEXANDRIE 6, RUE EL BATAL AHMED ABDEL AZIZ, LE CAIRE. Magasin de vente à Alexandrie: 4, RUE MARIETTE PACHA.

MIEL PUR ABADIEH REINHART El Hawaber Dakalieh S'adresser à: REINHART & Co. 6, rue Adib ALEXANDRIE

Les produits pharmaceutiques SANDOZ sont en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient SANDOZ S. A. BALE, (SUISSE)

BUFFET de la Gare des C.F.F. - Bâle. Le restaurant préféré pour sa bonne cuisine et son service rapide. Tél. 5 96 60 Charles Müller - Soutter

HELVETIA VIE COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE SIEGE SOCIAL GENEVE. L'ASSURANCE sur la Vie est la PREVOYANCE idéale et donne une PROTECTION complète à la Famille. Conclure une Police est une NECESSITE sociale. Direction pour l'Orient: LE CAIRE, 39 Rue Kasr el Nil. Agence d'Alexandrie: 26, Rue Chérif Pachà



LES REPORTAGES DE LA N. R. L.

VISITE AU CHANTIER DE MAUVOISIN

où se construit l'un des plus hauts barrages d'Europe

Un «rideau» de béton armé sur Sembrancher. Depuis plusieurs mois déjà, le val de Bagne a changé d'aspect. Ce beau pays, autrefois si tranquille, où l'on venait déguster le fameux fromage à raclette, arrosé des grands crus valaisans, est aujourd'hui en proie à une fiévreuse activité. Déjà à Sembrancher, un chantier attire le regard : Un imposant viaduc de béton a surgi de terre, transformant complètement l'aspect du vieux bourg où s'arrêta l'armée de Napoléon avant de franchir les Alpes. De Sembrancher, grâce à ce viaduc de quelques 380 mètres de long enjambant le torrent de la Dranse, le chemin de fer Martigny-Orsières s'avancera plus profondément au cœur de la vallée de Bagnes. Ce viaduc, l'un des plus longs construits en Suisse, coûtera environ 700.000 francs, tandis que l'œuvre entière de prolongation de la voie est budgétée à quelque six millions de francs. Cette nouvelle voie ferrée reliera non seulement le val de Bagnes à la plaine, mais permettra surtout le ravitaillement des grands chantiers de Mauvoisin que nous visiterons tout à l'heure. S'il satisfait au progrès, cet ouvrage ferré et bétonné gêne incontestablement un paysage magnifique entre tous. Ce qui inspire à l'écrivain Maurice Zermatten ces lignes vengeresses entre d'autres : « Ainsi, rien ni personne n'aura pu empêcher cette horreur : Sembrancher va disparaître, au couchant, derrière un «rideau» de béton armé. Le vieux bourg ne méritait pas cette injure. Le Valais vaillait mieux, jusqu'ici, à sa défense... Il a capitulé devant la ruse des uns, la sottise des autres. La pouique a fait le reste. Et nous, nous sommes venus, trop tard, trop tard, à l'heure du danger. Le vieux bourg va étouffer dans sa demi-ceinture de béton... »

LA TERRE QUI MEURT

Il y a, en Europe, un véritable malaise qui provient du déséquilibre des proportions entre la population agricole, la population industrielle et la partie restante, que l'on désigne du nom de « secteur tertiaire ». Celui-ci représente sur notre continent (abstraction faite de l'URSS) quelque 46 millions d'hommes et de femmes, contre 35 millions seulement aux Etats-Unis, une quinzaine de millions pour l'Union soviétique et 20 ou 30 millions pour le reste du globe. C'est là une situation assez grave, dont s'inquiètent à juste titre ceux qui préparent cette « Union économique européenne » de demain. Mais un autre malaise se fait sentir un peu partout sur notre continent, à des degrés divers, il est vrai : c'est celui qui provient de l'exode rural, qui a pris des proportions inquiétantes dans certains pays républicains (agricoles) et dont l'avenir ne peut résider exclusivement dans le développement industriel, ou dans celui du « secteur tertiaire », dont le rendement économique est à peu près nul. En disant cela, je pense, comme vous l'avez sans doute deviné, à notre propre pays.

AU FIL DES JOURS

Les objets malveillants

Il y a des objets malveillants, et surnaturels, qui se sentent hantés par un esprit diabolique. Un ami prétend que mon raisonnement pêche par la base : « Si les objets étaient tels que tu les présentes, c'est qu'ils auraient une âme ». Cette objection me tourmente, car, ou je dois admettre, en effet, qu'il est impossible aux objets d'avoir des réactions humaines, ou je dois constater que tous les hommes — sans exception — ont un penchant à l'injustice. Pour ma part, si je m'intéresse en toute loyauté, je suis obligé d'avouer que je me suis emporté souvent contre un crayon qui se cassait entre mes doigts et que j'envoyais au diable, contre une plume qui crachait l'encre, contre un livre qui encombrerait ma table et ainsi de suite. Vous aussi, j'en suis sûr. Eh! bien, je me dis que si nous sommes capables de passer nos nerfs sur les objets innocents, nous le sommes d'autant plus de les passer sur des enfants ou sur des hommes. Vous faites payer cher, souvent, à ceux que nous aimons, nos rages de dents, nos migraineuses, nos dépressions, et lorsque nous lançons un mot qui a quelque chose de cruel, nous le lançons à tort. Il est trouvé, mal à propos, dans notre champ d'action, comme une tasse... et voilà tout. Chers objets ! Sans eux, nous serions beaucoup plus injustes encore que nous le sommes envers notre prochain. Mais qu'est-ce qu'ils peuvent faire ? A. M.

L'horlogerie suisse et la liberté du commerce international

Ce n'est pas l'horlogerie suisse seulement qui a accueilli avec satisfaction et soulagement la récente décision du président Truman, refusant d'augmenter les droits de douane sur les importations de montres. Les pays tout entier se sont montrés heureux de ce rapport économique entre la Suisse et les Etats-Unis se poursuivent dans le sens où chacun désire le voir aller. En effet, le peuple suisse, en général, est conscient de l'importance d'un commerce international libre, dont la Suisse s'est traditionnellement inspirée pour sa politique commerciale. La décision américaine, en concordance avec ces principes, ne pouvait donc être qu'approuvée, même par les milieux ne touchant pas à l'horlogerie. Celle-ci voit se dissiper une lourde menace, qui aurait pu mettre en jeu son avenir d'inquiétante façon. En effet, une augmentation des droits de douane américains sur les montres aurait porté un coup sensible aux capacités d'exportation de l'industrie horlogère suisse, amenant dans des régions entières du pays. On sait que 10 0/0 de tous les ouvriers suisses, exportent plus de 95 0/0 de ses produits, et que les USA en sont les meilleurs clients. Ainsi, par exemple, les ventes d'horlogerie suisse aux Etats-Unis se sont élevées à 156 millions de francs, sur un total de 500 millions environ, pendant le premier semestre de cette année. Rappelons à ce propos qu'en 1951, les exportations totales de l'horlogerie suisse dépassèrent 1 milliard de francs, et que sur ce chiffre, la part des USA fut de plus de 317 millions. Il est évident que la qualité et la bonne renommée de la montre suisse lui ont permis de conquérir cet important marché. Cette considération n'est toutefois pas celle qui a fait ressortir en premier le président Truman, qui a souligné combien l'augmentation de la demande en usine et l'agriculture se rapprocher de l'industrie sur ses conditions de travail. Mais dans notre pays de petite propriété, cette solution est pratiquement exclue ou ne peut être qu'exceptionnelle. L'exploitation familiale reste de règle : encore faut-il que famille il y ait ! Les familles paysannes sont aujourd'hui beaucoup plus petites qu'il y a cinquante ans. Une statistique récente signalait que le nombre des adultes s'y trouvait réduit de 100.000 et celui des enfants de 110.000 par rapport à la fin du siècle dernier. Il ne resterait plus qu'à préconiser le retour à la terre... C'est très joli, mais on ne s'improvise pas agriculteurs pas plus d'ailleurs qu'ouvriers agricoles. En quelques générations, une bonne partie de notre peuple a disparu de la vie de la terre et ne saurait plus vivre ailleurs que dans les villes. Tout ce qui l'on peut faire aujourd'hui, c'est de veiller à ce que la situation n'empire pas, et de tâcher de conserver à l'agriculture la population campagnarde actuelle, qui lui suffit encore tout juste (à l'exception de l'aide étrangère souvent saisonnière), cela en lui favorisant l'existence dans la mesure du possible, notamment grâce au très impopulaire régime des subventions... Car il y a peut-être de l'existence même du pays. J. HUGLI.

VACANCES AU PAYS

Plusieurs convois d'enfants suisses des régions de Bordeaux-Agen-Toulouse, de Marseille-Nice, de Lyon-Grenoble-Valence et de Haute-Savoie, sont arrivés à Genève, où ils ont été reçus par l'Aide aux enfants suisses de l'étranger, en collaboration avec Pro Juventute. Un premier convoi d'enfants suisses de Casablanca était déjà arrivé par avion à l'aéroport de Cointrin, également accueilli par l'Aide aux enfants suisses de l'étranger et Pro Juventute. Tous ces petits sont venus passer quelques semaines de vacances en Suisse, en diverses régions de notre pays, où ils ont été placés dans des familles ou des homes. Puissent-ils leur chez nous d'un heureux et bienfaisant séjour, et faire ample moisson de joyeux et beaux souvenirs.

JAIQUES - DALCROZE vu par sa sœur

Le deuxième anniversaire de la mort d'Emile Jaques-Dalcroze nous invite à revenir en arrière et à penser à la vie et à l'œuvre de ce grand homme de notre pays. Or, pour nous parler de lui, quel guide meilleur trouverions-nous que sa sœur et collaboratrice de toujours, Mme Brunet-Lecomte. C'est donc du livre que Mme Brunet-Lecomte a écrit sur la vie et l'œuvre de son frère que nous allons parler ici. Ecrire un livre sur Emile Jaques-Dalcroze n'était certes pas chose facile; de cet homme aux dons innombrables, se présentent sous tant et tant de merveilleux aspects, il fallait choisir entre le grand musicien compositeur de musique symphonique, musique de chambre, opéras-comiques dont le Bonhomme-Jadis et les Jumeaux de Bergame concurrent avec les feux de la rampe un beau succès; le chanteur admirable et admiré auquel notre pays doit son plus beau patrimoine de chansons, le compositeur et réalisateur de festivals et d'œuvres populaires d'une envergure sans défaut, œuvres qui ont fait le bonheur de nos parents, le nôtre et celui de nos enfants; « La Fête de Juin », « La Fête de la Jeunesse et de la Joie », « Le Jeu du Feuillu », « Le Petit Roi qui pleure » et tant d'autres. Cependant, parmi les innombrables activités de « Monsieur Jaques », il en est une qui est admirable et à laquelle il a voué tous ses dons, toute son intelligence, toute sa science et toutes ses connaissances musicales, mais aussi psychologiques. « La Rythmique », qui est non seulement une méthode incomparable de développement musical et autre, mais qui est encore une source de bonheur et de culture, dont seuls ceux qui ont eu la joie de la connaître et de l'exercer peuvent savoir les mérites et les bienfaits. C'est donc la vie de son frère et son œuvre la plus grande, « La Rythmique », qui a fait connaître le nom de son auteur et de notre pays dans le monde entier, dont Mme Brunet-Lecomte a voulu nous permettre de suivre sous sa conduite la merveilleuse ascension. Avec une simplicité et une franchise charmante, Mme Brunet-Lecomte, témoin constant de la vie de son frère, à laquelle elle participa toujours intimement (le maître savait la profondeur de l'affection et l'admiration qu'il vouait à sa sœur), nous met en contact avec le petit Emile dès son plus jeune âge et nous montre, par de menus faits qui semblent sans importance, l'éveil de ce jeune cerveau non seulement à la musique, mais encore à tout ce qui touche à l'art de la mise en scène, du théâtre. Merveilleuse éclosion d'une sensibilité d'artiste avec tout ce que cela comporte de joie et de chagrin. Mais le plus admirable et le plus réconfortant du livre de Mme Brunet-Lecomte c'est que nous faisons témoin de la vie d'un artiste, elle nous prouve qu'à l'encontre de beaucoup d'autres artistes, Jaques-Dalcroze ne se laissa jamais abattre ni décourager et que toujours et à tous les moments de sa vie et de ses œuvres, sa joie de vivre et son meilleur optimisme reprirent le dessus. En cette admirable maîtrise de soi résidait une des causes de l'ascension incroyable de « Monsieur Jaques » sur tous les publics, qu'ils soient enfants, intellectuels, musiciens, artistes, scientifiques ou populaires, il ne fallait toujours que très peu de temps et de paroles à M. Jaques pour les dominer et les subjuguier. Et si j'affirme ceci ici, c'est que plus d'une fois et dans divers pays, j'ai été témoin de la chose. Mme Brunet-Lecomte nous permet de vivre le mariage de Jaques-Dalcroze et la naissance de son fils bien-aimé, nous assistons à son départ pour Hellevu; à son retour, nous suivons l'ascension inouïe de sa méthode dans les pays étrangers, les démonstrations, les fêtes que nous lançons un mot qui à quelqu'un, il n'est pas sûr que c'est à lui réellement que nous le destinions. Il est trouvé, mal à propos, dans notre champ d'action, comme une tasse... et voilà tout. Chers objets ! Sans eux, nous serions beaucoup plus injustes encore que nous le sommes envers notre prochain. Mais qu'est-ce qu'ils peuvent faire ? A. M.

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E. SERVICE RAPIDE DE LUXE ALEXANDRIE - GENES - MARSEILLE - NAPLES par le s.s. "EL MALEK FOUAD" Prochains départs : Vendredi 5 Septembre, Vendredi 19 Septembre, Vendredi 3 Octobre, Vendredi 17 Octobre, Vendredi 31 Octobre, Vendredi 14 Novembre, Vendredi 28 Novembre, Vendredi 12 Décembre, etc., etc.

ALEXANDRIE-BEYROUTH par le s.s. "EL MALEK FOUAD" Prochains départs : Lundi 15 Septembre, Lundi 29 Septembre, Lundi 13 Octobre, Lundi 27 Octobre, Lundi 10 Novembre, Lundi 24 Novembre, Lundi 8 Décembre, Lundi 22 Décembre, etc., etc.

HENRY N. BEJA (EGYPT) 28, Bid Said Ier. - Tél. 28012 AGENT MARITIME D.F.D.S. COPENHAGEN Egypte - Palestine - Liban - Turquie - Grèce

BANQUE OTTOMANE FONDEE EN 1863 CAPITAL ... Lst. 10.000.000 VERSE ... Lst. 5.000.000 LONDRES, MANCHESTER, PARIS, MARSEILLE, ISTANBOUL, CASABLANCA. Agences en Egypte : ALEXANDRIE, LE CAIRE, MOUSKY, PORT-SAID, ISMAILIA, PORT-TEWFIK, MANSOURAH, MINIEH, MEHALLA-KEBIR, FAYOUM. Au Soudan : KHARTOUM, PORT-SUDAN, OMDOURMAN. Agences dans toutes les principales villes de : Turquie, Chypre, Irak, Palestine, Jordanie.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes opérations de Banque, Service de coffrets privés, disponibles auprès des Agences d'ALEXANDRIE, LE CAIRE, PORT-SAID, PORT-TEWFIK, ISMAILIA. L'Agence d'Alexandrie dispose également d'un Service Spécial de Nuit pour dépôt de numéraire, documents, etc., à l'usage de sa clientèle, sans frais. R.C. Alex. 143. R.C. Caïre 11463.

BANQUE MISR Société Anonyme Egyptienne Inscrite au Rég. du Comm. du Caïre Sub. No. 2 Fondée en 1920 Siège Social LE CAIRE - 151, Rue Emad el Dine Succursale: ALEXANDRIE - Rue Stamboul Toutes Opérations Bancaires - Caisse d'Epargne Service de Coffres-forts Privés Agences en Egypte: Le Caïre: Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabl. Alexandrie: Bourse de Minet el Bassal, Damanhour, Chebin el Kom, Benha. Tantah: Mehalla-el-Kobra: Mansourah: Zagazig, Mit Ghamar. Fayoum: Beba, Chounet Bazar, El Fakh Maghagha, Beni-Moach, Mallawya, Samallout, Abu Korkas. Beni-Souef: Deirout, Sohag, Guerga, El-Kaoussie, Abou-Tig, Ianfalout, Tima. Assiout: Machines et Appareils électriques - Turbines à vapeur - Chaudières Velox - Centrales - Transformateurs - Moteurs - Soudure à l'arc - Traction électrique.

JACOT - DESCOMBES & Co. BIAGINI, BUCHTER & Cie. Succrs. ALEXANDRIE: 7, Rue Sidi Metwalli - Tél.: 27.227-27.228 LE CAIRE: 21, Avenue Fouad Ier. - Téléphone 53.959

BROWN BOVERI Machines et Appareils électriques - Turbines à vapeur - Chaudières Velox - Centrales - Transformateurs - Moteurs - Soudure à l'arc - Traction électrique.

SCHLIEREN Ascenseurs - Monte-charge. LANDIS & GYR Compteurs électriques

L. de ROLL Equipements pour la métallurgie, les industries chimiques, etc. BUHLER FRERES Machines de meunerie

HARTMANN & BRAUN Instruments de mesure MICA FIL Matériel isolant

SOCIETE SUISSE POUR LA CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES ET MACHINES Moteurs diesel, machines à vapeur et compresseurs. PROJETS D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES, THERMIQUES ET FRIGORIFIQUES - ELABORATION DE DEVIS - EXPERTISES - INSPECTION - SURVEILLANCE.

Imprimerie PROCACCIA - Tél. 28628